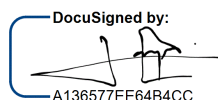


copie certifiée conforme



EURL HAD
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 320, Rue Ernest Hemingway
29200 BREST
792 665 465 RCS BREST

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 862 270 € de la manière suivante :

. à concurrence de 5% à la réserve légale, soit	43 113.50 €
. le solde, soit	819 156.50 €
. à concurrence de	50 000.00 €
à l'associé unique, à titre de dividendes	
. le solde, soit	769 156.50 €
au poste « autres réserves » se trouvant ainsi porté	
à 1 692 941.50 €	

Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 50 000 €, est éligible à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

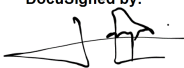
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

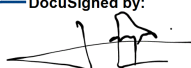
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

L'associé unique prend acte qu'il y a eu une distribution d'un montant de 50 000 €, le 1^{er} août 2024.

Certifié conforme
La Gérance
Alexis DAGORN

DocuSigned by:

A136577EE64B4CC...

EURL HAD

DocuSigned by:

A136577EE64B4CC...

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 476	7 943	532	802
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	668 680		668 680	668 680
Créances rattachées à des participations	15		15	15	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	800		800	800	
TOTAL (II)		677 971	7 943	670 027	670 297
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	244 361		244 361	54 997
	Autres créances	1 878 047		1 878 047	787 097
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	120 895		120 895		
DISPONIBILITES	141 008		141 008	157 183	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 947		2 947	1 740
	TOTAL (III)	2 387 258		2 387 258	1 001 018
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 065 228	7 943	3 057 285	1 671 314
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				815	815
(3) dont créances à plus d'un an					

EURL HAD

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500 000	51 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 100	5 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	923 785	741 289
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	862 270	681 496
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 291 155	1 478 885
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		50 276
	Emprunts et dettes financières divers (3)	96 786	65 256
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 005	19 602
	Dettes fiscales et sociales	640 368	57 239
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 972	56
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	766 130	192 429
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		3 057 285	1 671 314
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		862 269,78	681 495,80
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		766 130	192 429
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

EURL HAD

Compte de Résultat

			31/12/2024	31/12/2023
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	603 410	603 410	450 277
	Montant net du chiffre d'affaires	603 410	603 410	450 277
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			13 304
	Autres produits		9	418
	Total des produits d'exploitation (1)		603 419	463 999
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		126 492	109 915
	Impôts, taxes et versements assimilés		8 704	3 169
	Salaires et traitements		254 371	189 134
	Charges sociales du personnel		35 095	29 411
	Cotisations personnelles de l'exploitant		87 273	54 160
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		269	453
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		13	15
	Total des charges d'exploitation (2)		512 217	386 257
RESULTAT D'EXPLOITATION			91 202	77 742

EURL HAD

Compte de Résultat Suite

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		91 202	77 742
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	645	7 670
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	768 266	643 887
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 039	662
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		1
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		774 305	644 551
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 360	20 085
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 360	20 085
RESULTAT FINANCIER		769 945	624 465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		861 792	709 878
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(478)	28 382
TOTAL DES PRODUITS		1 378 369	1 116 220
TOTAL DES CHARGES		516 099	434 724
RESULTAT DE L'EXERCICE		862 270	681 496
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

EURL HAD

L'ANNEXE DE VOS COMPTES ANNUELS

EURL HAD

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, des règlements relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général (PCG 2005) et du règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016, applicables à la clôture de l'exercice, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 057 285 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **1 378 369 euros** et un total charges de **516 099 euros**, dégageant ainsi un résultat de **862 270 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

EURL HAD

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

EURL HAD

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	1 605				1 605
	Matériel de transport	6 871				6 871
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 476				8 476

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	668 695				668 695
	Autres titres immobilisés	800				800
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	669 495				669 495

TOTAL	677 971					677 971
-------	---------	--	--	--	--	---------

--	--	--	--	--	--	--

EURL HAD

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	1 605			1 605
	Matériel de bureau, mobilier	6 069	269		6 338
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 674	269		7 943
TOTAL		7 674	269		7 943

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

EURL HAD

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

EURL HAD

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	15	15	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	800	800	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	244 361	244 361	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 713	7 713	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 867 762	1 867 762	
	Débiteurs divers	2 572	2 572	
	Charges constatées d'avances	2 947	2 947	
	TOTAL DES CREANCES	2 126 170	2 126 170	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 005	16 005		
	Personnel et comptes rattachés	10 651	10 651		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 887	28 887		
	Impôts sur les bénéfices	550 423	550 423		
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 644	46 644		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 763	3 763		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	96 786	96 786		
	Autres dettes	12 972	12 972		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	766 130	766 130		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 667			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		51 707			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		96 786			

--	--	--	--	--	--

EURL HAD

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 947	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 947	

--

EURL HAD

Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SASFAD		99 386	100,00	26 614
SASMUR-MURS		2 315 718	100,00	1 315 718
SASA2D		119 068	100,00	18 254
2. Participations (10 à 50 %)				
SNC AB LEASING		3 708	50,00	2 708
SARL DAG IMMO		4 681	50,00	(17 401)
SNC AB IMMO		(96 818)	50,00	(47 443)
SNC CAP DAG		(52 965)	25,00	(25 167)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

EURL HAD

Annexe libre

INTEGRATION FISCALE

La société HAD est la société mère d'un Groupe de société en application des articles 223 A et suivants du CGI.

La convention d'intégration fiscale a pris effet au 1er janvier 2021.

LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE FISCALEMENT INTEGRE :

Société mère :

- EURL HAD
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 792 665 465

Filiales :

- SAS A2D
3 rue Edouard Belin
29200 BREST
SIREN : 520 366 964

- SAS EXACT
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 327 696 506

- EURL MUR-MURS INVESTISSEMENT
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 822 005 914

- SARL LAS PERLAS
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 793 202 920

- SAS MUR-MURS
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 798 589 073

- SARL ROBESPIERRE
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 804 426 203

EURL HAD

Annexe libre

- SAS FAD
320 RUE ERNEST HEMINGWAY
29200 BREST
SIREN : 882 613 516

- SARL LORELEI
320, Rue Ernest Hemingway
29200 BREST
SIREN : 907 651 996
Intégrée depuis le 01/01/2023.

- SARL LES VOILES
320, Rue Ernest Hemingway
29200 BREST
SIREN : 920 872 983
Intégrée depuis le 01/01/2024.

Principes intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale des sociétés de groupe (CGI Art. 233A et suivants) a été appliqué pour l'exercice. Les principes suivants ont été retenus :

- 1 - Chaque filiale a constaté sa charge d'impôt comme si elle ne faisait pas partie du groupe, en tenant compte de ses déficits. L'intégration fiscale n'a donc généré aucune différence d'impôt au niveau des filiales ;
- 2 - La société mère a enregistré dans ses charges ou dans ses produits, la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales ;
- 3 - La prise en charge par la société mère, de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, a fait naître à son profit une créance égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe ;
- 4 - En cas de déficit d'une des filiales pendant la période d'intégration fiscale, la société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale une avance sans intérêts dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôts résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable ;
- 5 - En cas de sortie du groupe ou de non renouvellement de l'option, la société mère sera seule tenue au paiement des impositions et de toutes autres charges éventuelles.